



VICHYCOMMUNAUTÉ



CA 2018 – BP 2019

Conseil Communautaire

Jeudi 28 mars 2019



CA 2018 – BP 2019

I. Comptes administratifs 2018

- Synthèse de l'exécution 2018
- CA 2018 – Principaux éléments
- CA 2018 – Budget Principal
- CA 2018 – Résultats 2018

II. Budgets primitifs 2019

- BP 2019 – Faits marquants
- BP 2019 – Recettes de fonctionnement
- BP 2019 – Dépenses de fonctionnement
- BP 2019 – Investissement
- BP 2019 – Budgets annexes
- BP 2019 – Situation vis-à-vis de l'endettement



Comptes administratifs 2018



CA 2018 – Synthèse de l'exécution 2018 (hors résultat cumulé des exercices précédents)

Section	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL		
Fonctionnement	56 458 510,51	62 116 338,41
Investissement	20 917 890,26	16 205 462,50
BUDGET ASSAINISSEMENT		
Fonctionnement	6 088 548,24	7 966 995,64
Investissement	4 654 145,90	6 085 883,67
BUDGET ABATTOIR		
Fonctionnement	149 845,64	250 798,28
Investissement	437 294,80	265 424,07
BUDGET TRANSPORTS EN COMMUN		
Fonctionnement	5 427 599,27	5 773 976,01
Investissement	3 397 632,96	2 297 871,92
BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES		
Fonctionnement	2 659 786,38	2 432 441,33
Investissement	4 896 062,00	4 953 631,68
BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
Fonctionnement	84 721,41	89 750,72
Investissement	50,92	10 649,38
BUDGET ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES		
Fonctionnement	1 615 427,97	1 402 454,02
Investissement	1 384 642,63	454 983,60



CA 2018 – Synthèse de l'exécution 2018 (hors résultat cumulé des exercices précédents)

Section	Dépenses	Recettes
BUDGET PORTAGE DE REPAS		
Fonctionnement	109 863,18	109 484,59
Investissement	0,00	113,00
BUDGET AEROPORT		
Fonctionnement	95 351,49	127 722,19
Investissement	80 640,61	0,00
BUDGET PRU DE PRESLES		
Fonctionnement	1 910 571,11	1 910 570,83
Investissement	1 910 570,83	0,00
BUDGET TOURISME EN MONTAGNE BOURBONNAISE		
Fonctionnement	103 810,48	25 207,82
Investissement	412 274,55	64 621,00
BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL		
Fonctionnement	157 424,08	133 274,08
Investissement	0,00	0,00



CA 2018 – Principaux éléments

Pour rappel, plusieurs évolutions ont modifié la structure du budget 2018 par rapport à celui de 2017 :

- L'adhésion de la commune de Saint Pont au 1^{er} janvier 2018
- Le transfert de l'aéroport Vichy-Charmeil (considéré comme une zone d'activité aéroportuaire) de la ville de de Vichy à Vichy Communauté, entraînant la création d'un nouveau budget annexe
- La dissolution du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la Montage Bourbonnaise et le transfert de ses activités à Vichy Communauté, entraînant également la création d'un nouveau budget annexe
- La création des services communs Espaces verts, Bâtiments et voiries Vichy / Vichy Communauté
- Le transfert de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des communes membres à la communauté d'agglomération, pour 16 communes supplémentaires
- L'élargissement des compétences assainissement collectif, non collectif et pluvial à l'ensemble des communes de Vichy Communauté (16 nouvelles communes)
- Le transfert de la piscine du Mayet de Montagne à Vichy Communauté

Ces évolutions ont modifié la structure budgétaire de Vichy Communauté (hausse des chapitres de charges à caractère général, de charges de gestion courante et de charges de personnel, parallèlement à la baisse des attributions de compensation) sans modifier son équilibre global.



CA 2018 – Principaux éléments

- Fin 2018, la situation financière de Vichy Communauté est saine et maîtrisée : la capacité de désendettement est de 6,4 ans sur le budget principal, alors que le plafond national de référence est de 12 ans.
- Sur le budget principal, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 1,59 %, alors que les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 0,83 %.
- Ainsi, l'épargne brute du budget principal a atteint un niveau record en 2018 : 7,9 M€, mais ce résultat est à relativiser car 1,4 M€ de rôles supplémentaires de fiscalité ont été encaissés fin 2018.
- L'épargne nette se situe à 3,2 M€ (3 M€ en moyenne sur la période 2014-2018).
- 14,8 M€ ont été investis sur le budget principal, et 8,4 M€ sur les budgets annexes.
- Deux emprunts nouveaux ont été réalisés en 2018 : 9 M€ sur le budget principal et 1,5 M€ sur le budget annexe Transport, soit une augmentation de l'endettement consolidé de 5,6 M€.
- Pour rappel, les dotations de l'Etat ont baissé de 3,3 M€ depuis 2013, soit 9,3 M€ de baisse cumulée de ressources sur la période 2013-2018.



CA 2018 – Budget principal - Fonctionnement

DEPENSES

CHAPITRES	REALISE 2017	BP 2018	CREDITS 2018	REALISE 2018	% REAL.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 666 602,04	9 929 596,00	10 438 212,51	9 993 598,18	95,74%
012 CHARGES DE PERSONNEL	18 102 129,26	18 667 431,50	18 702 431,50	18 699 181,36	99,98%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	12 421 190,19	12 354 601,00	12 183 044,00	12 183 044,00	100,00%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	11 016 873,47	11 061 782,24	0,00	0,00%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 783 043,36	2 754 939,65	3 071 260,68	2 714 369,30	88,38%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 785 191,59	12 380 296,55	12 438 294,80	11 496 253,07	92,43%
66 CHARGES FINANCIERES	1 274 669,91	1 312 000,00	1 312 000,00	1 231 071,70	93,83%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 841,60	208 930,00	208 930,00	140 992,90	67,48%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	56 084 667,95	68 624 668,17	69 415 955,73	56 458 510,51	81,33%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	53 301 624,59	54 852 855,05	55 282 912,81	53 744 141,21	97,22%

RECETTES

CHAPITRES	REALISE 2017	BP 2018	CREDITS 2018	REALISE 2018	% REAL.
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 339 358,58	8 021 037,29	8 021 037,29	8 021 037,29	100,00%
013 ATTENUATION DE CHARGES	225 691,86	251 903,00	251 903,00	77 775,45	30,88%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	337 930,75	80 695,00	493 505,03	478 855,49	97,03%
70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	5 208 453,32	5 655 981,92	5 669 416,92	5 422 400,87	95,64%
73 IMPOTS ET TAXES	40 437 886,43	39 418 093,96	39 876 538,98	41 336 686,48	103,66%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 200 910,49	12 605 676,00	12 334 102,00	12 179 948,75	98,75%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 464 963,10	2 476 281,00	2 476 281,00	2 386 475,24	96,37%
76 PRODUITS FINANCIERS	44 608,50	0,00	0,00	22 332,87	100,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 143,63	115 000,00	293 171,51	211 863,26	72,27%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	64 349 946,66	68 624 668,17	69 415 955,73	70 137 375,70	101,04%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS RESULTAT REPORTE	60 672 657,33	60 522 935,88	60 901 413,41	61 637 482,92	101,21%



CA 2018 – Budget principal - Investissement

DEPENSES

CHAPITRES	REALISE 2017	BP 2018	CREDITS 2018	REALISE 2018	% REAL.
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 157 580,37	3 328 390,32	3 328 390,32	3 328 390,32	100,00%
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	337 930,75	80 695,00	185 004,00	478 855,49	258,84%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	67 000,00	66 865,97	99,80%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	3 880,20	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 292 966,97	3 753 400,00	4 753 400,00	4 682 698,38	98,51%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 240 108,28	8 568 100,00	2 746 954,40	1 534 675,60	55,87%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 778 739,12	2 063 690,00	3 255 920,60	2 043 720,36	62,77%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 831 356,31	3 507 814,92	3 000 787,92	1 332 030,79	44,39%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 806 814,03	10 342 798,39	14 770 843,39	9 905 080,64	67,06%
26 TITRES ET VALEURS	60 000,00	290 000,00	355 700,00	335 700,00	94,38%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	81 441,91	9 739 860,53	9 739 860,53	65 503,63	0,67%
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00	392 500,00	506 500,00	468 879,20	92,57%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 586 937,74	42 067 249,16	42 710 361,16	24 246 280,58	56,77%

RECETTES

CHAPITRES	REALISE 2017	BP 2018	CREDITS 2018	REALISE 2018	% REAL.
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00		-
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	11 016 873,47	11 061 782,24	0,00	-
024 PRODUITS DES CESSIONS	0,00	100 000,00	395 000,00	0,00	0,00%
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 783 043,36	2 754 939,65	2 754 939,65	2 714 369,30	98,53%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	67 000,00	66 865,97	99,80%
10 RESERVES	5 153 133,60	2 528 561,63	2 528 561,63	1 708 144,09	67,55%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 299 384,39	7 198 561,00	6 224 429,00	1 402 129,11	22,53%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 023 211,88	17 983 313,41	19 286 148,64	10 012 400,00	51,91%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 348,67	0,00	0,00	10 920,00	100,00%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 425,52	92 500,00	0,00	218 138,37	100,00%
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00	392 500,00	392 500,00	72 495,66	18,47%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 263 547,42	42 067 249,16	42 710 361,16	16 205 462,50	37,94%



CA 2018 – Budget principal - Investissement

	Principales opérations 2018 sur le budget principal	Réalisé 2018
Aides directes aux communes / Subventions d'investissement	FICT	1 071 338
	CCAB	129 448
Développement économique, touristique, sportif et enseignement supérieur	Stade Équestre	559 374
Aménagement / Environnement	Berges de l'Allier	4 577 196
	Études Axe Allier	884 616
	Vallée de la Besbre (travaux de restauration)	173 414
	Développement durable (dont Cocon)	283 261
Services de proximité	Ecole de musique intercommunale	1 013 505
Habitat/ Urbanisme/ Politique de la ville	Aire GDV (dont Aire de St Yorre)	60 922
	Opah interco	190 696
VRD	Pluvial	764 048
	Boulevard urbain tranche 2	770 738
	Voiries de l'agglomération	565 792
Autres dépenses d'investissement	Autres investissements	3 771 159
	TOTAL Réalisé	14 815 507
	TOTAL Budget	24 482 403
	Taux de réalisation budget principal	60,51%



CA 2018 – Résultats 2018

BUDGET PRINCIPAL

	B. Principal	OTI	Cumul
Excédent de fonctionnement 2018	13 678 865,19	11 140,03	13 690 005,22
Déficit d'investissement 2018	-8 040 818,08	0,00	-8 040 818,08
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	4 422 620,78	0,00	4 422 620,78

Soit un excédent cumulé au 31/12/2018 de 10 071 807,92€

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Excédent de fonctionnement 2018	2 183 768,44
Déficit d'investissement 2018	-19 681,43
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	-35 582,42

Soit un excédent cumulé au 31/12/2018 de 2 128 504,59 €

BUDGET ANNEXE ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Excédent de fonctionnement 2018	780 672,02
Excédent d'investissement 2018	-67 171,61
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	-20 056,13

Soit un excédent cumulé au 31/12/2018 de 693 444,28 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN

Excédent de fonctionnement 2018	346 376,74
Déficit d'investissement 2018	-1 271 197,66
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	153 409,31

**Soit un résultat de fonctionnement au 31/12/2018 de 346 376,74€
Soit un déficit d'investissement à reporter au BP 2019 de 1 271 197,66€**



CA 2018 – Résultats 2018

BUDGET ANNEXE IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Déficit de fonctionnement 2018	-227 345,05
Déficit d'investissement 2018	-603 058,19
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	-5 002,00

Soit un déficit au 31/12/2018 de 835 405,24 € couvert par une subvention d'équilibre du budget principal

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Excédent de fonctionnement 2018	87 766,44
Excédent d'investissement 2018	19 240,17
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	-24 892,62

Soit un excédent cumulé au 31/12/2018 de 82 113,99 €

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Déficit de fonctionnement 2018	-285 098,82
Déficit d'investissement 2018	-4 242 963,94

Soit un déficit d'investissement à reporter au BP 2019 de 4 242 963,94 €

Soit un déficit de fonctionnement au 31/12/2018 de 285 098,82 € couvert par une subvention d'équilibre du budget principal

BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS

Excédent de fonctionnement 2018	25 199,85
Excédent d'investissement 2018	12 691,00

Soit un excédent cumulé au 31/12/2018 de 37 890,85 €



CA 2018 – Résultats 2018

BUDGET ANNEXE PRU DE PRESLES

Excédent / Déficit de fonctionnement 2018	-0,28
Déficit d'investissement 2018	-2 158 519,32

Soit un déficit d'investissement à reporter au BP 2019 de 2 158 519,32 €

BUDGET ANNEXE AEROPORT

Excédent de fonctionnement 2018	-19 316,83
Excédent d'investissement 2018	-28 953,08
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	-18 135,96

Soit un déficit de fonctionnement au 31/12/2018 de 65 406,55 € couvert par une subvention d'équilibre du budget principal

BUDGET ANNEXE TOURISME EN MONTAGNE BOURBONNAISE

Excédent de fonctionnement 2018	-78 602,66
Excédent d'investissement 2018	-347 653,55
Reports d'investissements (RAR) 2018 sur 2019	-13 122,82

Soit un déficit de fonctionnement au 31/12/2018 de 78 602,66 € couvert par une subvention d'équilibre du budget principal



Budgets primitifs 2019



BP 2019 – Faits marquants

Plusieurs évolutions modifient la structure du budget 2019 par rapport à celui de 2018:

- La reprise de l'activité commerciale sportive, compétence transférée par la ville de Vichy, exercée par l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Vichy jusqu'au 31 décembre 2018, et neutralisée par la baisse de l'attribution de compensation de la ville de vichy,
- Vichy Communauté est devenue au 1^{er} janvier 2019, actionnaire de la Société Publique Locale « Vichy Destinations » qui va exercer la mise en œuvre de la stratégie liée au tourisme et à l'attractivité du territoire définie par Vichy Communauté,
- La réparation des installations du stade aquatique à la suite du sinistre survenu dans la nuit du 8 au 9 septembre 2018,

Ces évolutions modifient la structure budgétaire de Vichy Communauté (création d'un budget annexe, hausse du chapitre des charges de gestion courante parallèlement à la baisse de l'attribution de compensation) mais ne modifient pas son équilibre global.



BP 2019 – Recettes de fonctionnement



Budget primitif 2019 – Recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2018	CREDITS 2018	CA 2018	BP 2019	BP 2019 / CREDITS 2018
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 021 037,29	8 021 037,29	8 021 037,29	10 071 807,92	
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	80 695,00	493 505,03	478 855,49	80 000,00	
013 ATTENUATION DE CHARGES	251 903,00	251 903,00	77 775,45	156 903,00	-37,71%
70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHA	5 655 981,92	5 669 416,92	5 422 400,87	5 555 943,92	-2,00%
73 IMPOTS ET TAXES	39 418 093,96	39 876 538,98	41 336 686,48	40 631 509,50	1,89%
<i>Rôles supplémentaires</i>			1 343 648,00		
<i>Impots et taxes hors rôles supplémentaires</i>	39 418 093,96	39 876 538,98	39 993 038,48	40 631 509,50	
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 605 676,00	12 334 102,00	12 179 948,75	12 816 850,00	3,91%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 476 281,00	2 476 281,00	2 386 475,24	2 179 331,00	-11,99%
76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	22 332,87	22 304,25	-0,13%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	115 000,00	293 171,51	211 863,26	920 000,00	
Total Recettes	68 624 668,17	69 415 955,73	70 137 375,70	72 434 649,59	4,35%
Total Recettes Réelles hors résultat reporté	60 522 935,88	60 901 413,41	61 637 482,92	62 282 841,67	1,05%
Total Recettes Réelles hors résultat reporté et hors rôle supplémentaire	60 522 935,88	60 901 413,41	60 293 834,92	62 282 841,67	3,30%

- **Le chapitre 73** comprend les impôts et taxes et les attributions de compensation négatives versées par les communes.
- **Le chapitre 74** comprend notamment les dotations de l'Etat (augmentation estimée à 1,29%, soit 115 k€) et les subventions versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF).
- **Le chapitre 70** comprend notamment les remboursements des frais de personnel aux budgets annexes, les ventes d'entrée du stade aquatique, les ventes de repas du restaurant universitaire, redevances (part familiale) des crèches et centres de loisirs ainsi que les inscriptions aux écoles de musique.
- **Le chapitre 75** comprend les loyers perçus, les recettes liées aux installations sportives ainsi que les recettes « filières » du secteur Déchets ménagers et assimilés.
- **Le chapitre 013** comprend les remboursements de personnel mis à disposition, les recettes liées aux emplois aidés et les remboursements sur traitement (arrêt maladie).
- **Au chapitre 77**, les recettes exceptionnelles inscrites en 2019 correspondent essentiellement à des remboursements d'assurances à la suite de différents sinistres sur les bâtiments, comme l'indemnisation du sinistre du stade aquatique.

Par rapport aux recettes encaissées en 2018, les recettes réelles de fonctionnement (hors rôle supplémentaire) inscrites au BP 2019 augmentent de 1,98 M€, soit 3,30%.



BP 2019 – Taux de fiscalité

Libellés	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation - TH	11,70%	11,70%
Taxe foncière (bâti) - TFB	0,37%	0,37%
Taxe foncière (non bâti) - TFNB	2,36%	2,36%
Cotisation foncière des entreprises - CFE	28,63%	28,63%
Taxe sur les surfaces commerciales (coefficient) - TASCOM	1,15	1,15
Versement transport - VT (rappel : lissage sur 12 ans du taux sur l'ex-CCMB)	0,70%	0,70%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Vichy, Cusset, Bellerive) - TEOM	6,75%	6,75%

Les taux de fiscalité sont proposés en stabilité en 2019 pour la 7^{ème} année consécutive



BP 2019 – Ressources fiscales

(simulations réalisées en interne- notification par l'État en mars 2019)

	Encaissé 2017	BP 2018	Crédits 2018	Encaissé 2018	Évolution Encaissé 2017/ Encaissé 2018	BP 2019	Hyp Evolution BP 2019/ Encaissé 2018
TAXE D'HABITATION	14 096 017,00	14 406 129,37	14 383 980,00	14 306 097,00	1,49%	14 795 884,00	3,42%
TAXE FONCIERE - BATI	441 811,00	451 530,84	451 579,00	452 863,00	2,50%	464 457,00	2,56%
TAXE FONCIERE NON BATI	52 698,00	53 330,38	55 012,00	54 955,00	4,28%	56 164,00	2,20%
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER NON BATI	173 704,00	175 788,45	180 987,00	180 797,00	4,08%	182 966,56	1,20%
CFE	7 977 558,00	8 153 064,28	8 696 150,00	8 741 387,00	9,57%	8 820 713,00	0,91%
CVAE	3 884 438,00	3 969 567,00	3 925 352,00	3 925 528,00	1,06%	4 136 771,46	5,38%
TASCOM	1 951 140,00	1 450 000,00	1 467 051,00	1 387 827,00	-28,87%	1 387 827,00	0,00%
PRODUIT GLOBAL IFER	468 428,00	468 428,00	474 431,00	477 879,00	2,02%	477 879,00	0,00%
TEOM POUR VICHY CUSSET BELLERIVE S/ ALLIER	4 577 140,00	4 632 065,68	4 632 065,68	4 765 129,53	4,11%	4 869 962,38	2,20%
TEOM POUR SICTOM	4 606 720,00	4 662 000,64	4 602 209,98	4 507 101,47	-2,16%	4 507 101,47	0,00%
PRELEVEMENT SUR LES PRODUITS DES JEUX	338 773,32	338 773,32	338 773,32	359 765,70	6,20%	180 000,00	-49,97%
ROLES SUPPLEMENTAIRES	1 214 393,00			1 343 648,00	10,64%	0,00	-100,00%
TOTAL HORS ROLE SUPPLEMENTAIRE	38 568 427,32	38 760 677,96	39 207 590,98	39 159 329,70	1,53%	39 879 725,87	1,84%
TOTAL GENERAL	39 782 820,32	38 760 677,96	39 207 590,98	40 502 977,70	1,81%	39 879 725,87	-1,54%

	Encaissé 2017	BP 2018	Crédits 2018	Encaissé 2018	Évolution Encaissé 2017/ Encaissé 2018	BP 2019	Hyp Evolution BP 2019/ Encaissé 2018
TAXES DE SEJOUR	55 471	80 000	80 000	141 351	154,82%	110 000	-22,18%
TLPE	408 509	400 000	400 000	464 546	13,72%	450 000	-3,13%
TOTAL TAXES	463 979	480 000	480 000	605 898	30,59%	560 000	-7,58%

TOTAL IMPOTS ET TAXES (INCLUS ROLES SUPPLEMENTAIRES)	40 246 799	39 240 677,96	39 687 590,98	41 108 875	2,14%	40 439 726	-669 149,61
				1,88%			-1,63%



BP 2019 – Compensations fiscales et dotations (simulations réalisées en interne- notification par l'État en mars 2019)

	Encaissé 2017	BP 2018	Crédits 2018	Encaissé 2018	Évolution Encaissé 2017/ Encaissé 2018	BP 2019	Hyp Evolution BP 2019/ Encaissé 2018
ETAT-COMPENSATION SPECIFIQUE A LA TP	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
COMPENSATION ETAT POUR TAXE PROFESS. (SALAIRES)	25 132,00	19 946,00	5 835,00	5 835,00	-76,78%	0,00	-100,00%
COMPENSATION ETAT POUR TAXES FONCIERES	995,00	1 000,00	1 000,00	1 071,00	7,64%	1 000,00	-6,63%
COMPENSATION ETAT POUR TAXE HABITATION	1 252 549,00	1 307 987,00	1 312 341,00	1 312 341,00	4,77%	1 488 778,86	13,44%
TOTAL COMPENSATIONS	1 278 676	1 328 933,00	1 319 176,00	1 319 247	3,17%	1 489 779	170 532 12,93%

	Encaissé 2017	BP 2018	Crédits 2018	Encaissé 2018	Évolution Encaissé 2017/ Encaissé 2018	BP 2019	Hyp Evolution BP 2019/ Encaissé 2018
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	1 676 189,00	1 924 950,00	1 678 932,00	1 678 932,00	0,16%	1 846 825,20	10,00%
DOTATION DE COMPENSATION GRP DE COMMUNES	7 227 145,00	7 092 995,00	7 077 196,00	7 077 196,00	-2,07%	6 914 277,55	-2,30%
TOTAL DOTATIONS DE L'ETAT	8 903 334	9 017 945,00	8 756 128,00	8 756 128	-1,65%	8 761 103	4 975 0,06%

TOTAL FISCALITE, DOTATIONS et COMPENSATIONS	50 428 809,43	49 587 555,96	49 762 894,98	51 184 250,48	1,50%	50 690 607,49	-0,96%
--	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	--------------	----------------------	---------------

Hors rôle supplémentaire
2017

49 214 416,43

Hors rôle supplémentaire
2018

49 840 602,48

Évolution hors rôle
supplémentaire 2018

1,71%



BP 2019 – Dépenses de fonctionnement

BP 2019 – Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2018	CREDITS 2018	CA 2018	BP 2019	BP 2019/ CREDITS 2018
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 016 873,47	11 061 782,24	0,00	10 357 068,59	
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 754 939,65	3 071 260,68	2 714 369,30	3 115 314,65	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 929 596,00	10 438 212,51	9 993 584,68	11 379 136,00	9,01%
012 CHARGES DE PERSONNEL	18 667 431,50	18 702 431,50	18 699 194,86	19 277 346,00	3,07%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	12 354 601,00	12 183 044,00	12 183 044,00	11 653 944,10	-4,34%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 380 296,55	12 438 294,80	11 496 253,07	14 316 483,66	15,10%
<i>Subventions d'équilibre prévisionnelles N</i>	455 117,67	582 318,00	0,00	1 780 075,66	
<i>Subventions d'équilibre N-1</i>	621 644,88	583 862,00	583 862,00	1 199 107,00	
<i>Chapitre 65 hors subventions d'équilibre</i>	11 303 534,00	11 272 114,80	10 912 391,07	11 337 301,00	0,58%
66 CHARGES FINANCIERES	1 312 000,00	1 312 000,00	1 231 071,70	1 364 500,00	4,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	208 930,00	208 930,00	140 992,90	970 856,59	364,68%
<i>Subventions d'équilibre prévisionnelles N</i>	154 930,00	154 930,00	0,00	156 450,04	
<i>Sub équilibre déficit N-1</i>				65 406,55	
<i>Dotation Vichy Sport</i>				700 000,00	
<i>Chapitre 67 hors subventions d'équilibre</i>	54 000,00	54 000,00	140 992,90	49 000,00	-9,26%
Total Dépenses	68 624 668,17	69 415 955,73	56 458 510,51	72 434 649,59	4,35%
Total Dépenses Réelles	54 852 855,05	55 282 912,81	53 744 141,21	58 962 266,35	6,66%
Total Dépenses Réelles hors subventions d'équilibre	53 621 162,50	53 961 802,81	53 160 279,21	55 761 227,10	3,33%

Des Crédits 2017 au BP 2019, les charges à caractère général (chap 011) augmentent de 941 k€ :

Le montant de ce chapitre est fortement impacté par les réparations prévues suite au sinistre du stade aquatique (estimées à ce stade à 800 k€). La recette liée à l'indemnisation de l'assurance est prévue au chapitre 77. En dehors de cette inscription exceptionnelle, le chapitre 011 est prévu en augmentation de 1,35 %.

Des Crédits 2018 au BP 2019, le chapitre 012 est prévu en hausse de 3,07 % :

Cela inclut notamment les transferts de personnel liés à l'activité Vichy Sport.

Cf. page suivante *Evolution des dépenses de personnel et des rémunérations*

Des Crédits 2018 au BP 2019, l'évolution du chapitre 65 est 15,10 % :

Les déficits réels (constatés en 2018) et prévisionnels (déficit 2018 couverts en 2019 par le budget principal) aux budgets annexes sont en hausse de 1,8 M€ pour 2019. Seuls les déficits constatés en 2018 donnent lieu aux versements de subventions d'équilibre du budget principal. Hors subvention d'équilibre aux budgets annexes, ce chapitre évolue à 0,58%, alors que le contingent versé au SDIS est en augmentation de 2,2% (+71 k€)

+

Des Crédits 2018 au BP 2019, l'évolution du chapitre 67 est 364,68 % :

Le montant du chapitre est impacté par la subvention versée au budget annexe Vichy Sport. Hors subvention d'équilibre aux budgets annexes, ce chapitre diminue de 9,26%.

22 Des crédits 2018 au BP 2019, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,8 M€ soit 3,33%.



Evolution des dépenses de personnels et de rémunérations (dispositions D 2312-3 CGCT)

	2016	2017	2018	Evolution
- Rémunération principale titulaires	7 927 463 €	10 350 884 €	10 631 739 €	2,7%
- Rémunération principale non titulaires	1 731 218 €	2 010 434 €	2 232 929 €	11,1%
- Mises à disposition et Indemnités	168 884 €	153 612 €	193 844 €	26,2%
- Cotisations sociales	1 681 475 €	2 206 524 €	2 129 739 €	-3,5%
- Cotisations Retraites	2 016 345 €	2 678 515 €	2 732 347 €	2,0%
- Cotisations CNFPT et CDG	137 546 €	157 521 €	112 516 €	-28,6%
- Cotisations assurance statutaire	276 647 €	350 340 €	425 168 €	21,4%
- Medecine et pharmacie	60 888 €	3 499 €	38 885 €	1011,3%
- Autres Charges (Action sociale)	160 182 €	158 265 €	199 595 €	26,1%
Total Masse salariale	14 160 648 €	18 069 592 €	18 696 763 €	3,47%

- L'augmentation des dépenses de personnel de l'ordre de 32% depuis 2016 s'explique pour l'essentiel par les transferts de personnels permanents intervenus dans le cadre des transferts de compétence ou de la mise en œuvre du schéma de mutualisation adopté pour la période 2015-2020, qui a conduit successivement au transfert de 160 ETP depuis le 1^{er} juillet 2015 (pour une masse salariale correspondante estimée à 6 880 k€) dans le cadre de la création de 6 services communs ou du transfert de certaines compétences, lesquels ont permis efficacement, face à la réduction des dotations de l'état, une rationalisation des moyens, essentiellement sur des fonctions d'appuis, tout en maintenant les services rendus.
- La masse salariale, qui s'est élevée à 18 696 k€ pour l'année 2018, a été exécutée conformément aux prévisions budgétaires (18 702 k€), du fait notamment d'une politique de maîtrise de la masse salariale qui passe par un contrôle accru et constant du suivi de l'effectif communautaire et des rémunérations, notamment pour le personnel permanent, dont l'effectif rémunéré est resté globalement stable ces 2 dernières années (+ 1,1 %).
- Ce résultat, globalement conforme à l'objectif de maîtrise prolongée de la masse salariale (retraitée des transferts), premier poste de dépenses du budget de fonctionnement, participe en bonne partie à l'équilibre financier de l'établissement, et ce dans la mesure où les efforts réalisés et résultats obtenus depuis 2014, particulièrement probants de 2014 à 2017 (-3,6% d'évolution entre 2014 et 2015 et -1,6% sur la période 2015-2016) tendent à s'atténuer ces deux dernières années (+ 1,2% en moyenne), du fait notamment de la politique RH fortement qualitative et des effets mécaniques liés à l'évolution de la masse salariale en 2017 (estimés à 1,7% à périmètre constant), mais également d'une inflexion de la masse salariale relative à l'emploi des non permanents (+ 188 k€ en 2018 soit 1% d'augmentation de la masse salariale, consécutive à 2 deux années de forte diminution (- 8,5% sur la période 2016-2017).



Evolution des dépenses de personnels et de rémunérations (Dispositions D 2312-3 CGCT)

Le prévisionnel d'évolution du chapitre 012 s'établit à 3,07% (+ 580 k€) en rapport aux prévisions budgétaires 2018, et de 3 % au regard de la masse salariale exécutée sur cet exercice.

L'effet des transferts de personnels (imputable à l'exercice 2019 ainsi qu'à 2018 en effet report) est estimé à 215 k€, soit une augmentation retraitée de la masse salariale de l'ordre de 340 k€. Cela représente une augmentation de l'ordre de 1,9% au regard de la masse salariale exécutée en 2018.

Cette forte évolution, contrastée avec les résultats obtenus depuis 3 ans, s'explique notamment par :

I – Mesures nationales :

- des augmentations mécaniques et éléments de pondération incompressibles de la masse salariale (GVT en forte augmentation, SMIC, augmentation générale des traitements, mesures réglementaires de reclassement statutaires, revalorisation des cotisations sociales obligatoires) estimées au « fil de l'eau » à près de 250 k€ pour 2019.

II – Mesures locales :

- les effets reports liés aux mouvements de personnels 2018 et de certains postes à refinancer partiellement au cours de l'année 2019, conjugués à une inflexion des effectifs permanents et non permanents rémunérés en 2018 (440 emplois pourvus en fin d'année 2018 contre 430 en fin d'année 2017), du fait essentiellement des postes créés pour l'exercice de la compétence assainissement en Montagne Bourbonnaise, mais également des ressources nécessaires et la masse critique permettant d'assurer le bon fonctionnement des ressources communautaires sur certains périmètres en évolution, de manière conjoncturelle ou non. Ces effets sont estimés à 235 k€ en année pleine, à concurrence de 4,5 ETP (soit 1% des effectifs).
- des perspectives de créations de poste au titre de l'année 2019 à concurrence 4,5 ETP (soit 1% des effectifs), financées pour 60% par des réallocations de moyens ou ressources extérieures, préfigurant notamment le développement ou la reprise de certaines compétences par l'EPCI (en matière d'eau potable notamment).

En dépit des évolutions organisationnelles successives opérées au sein de l'établissement ces 4 dernières années, afin d'accompagner l'exercice et le développement des compétences de notre établissement, effectuée prioritairement à effectifs constants et par redéploiement de personnels, ces hypothèses budgétaires nécessiteront une véritable inflexion des efforts de gestion sur les charges de fonctionnement, principalement sur la masse salariale des non permanents.



Evolution des dépenses de personnels et de rémunérations (Dispositions D 2312-3 CGCT)

- Les orientations retenues en matière de politique RH au titre de l'année 2019 devront conduire à accentuer ces efforts de gestion au cours des 2 prochaines années afin de limiter l'inflexion de la masse salariale, et se traduiront notamment par :
 - un recours plus limité aux éléments variables compressibles (remplacements, personnels saisonniers ou renforts) afin d'allouer au plus juste les moyens humains disponibles sur les périmètres opérationnels jugés les plus prioritaires ou en développement, sur une base prévisionnelle de l'ordre de 270 k€ au titre de l'année 2019 (représentant 1,4% de la masse salariale globale),
 - la poursuite du non remplacement partiel des postes des postes laissés vacants au cours de l'année 2019, en poursuivant la politique visant au développement privilégié de la mobilité interne ainsi que la prise de responsabilité et le développement des compétences des personnels de l'établissement,
 - l'optimisation progressive du fonctionnement de l'administration communautaire en redimensionnant si nécessaire certains périmètres fonctionnels et opérationnels, au gré des évaluations régulières réalisées, et ce afin d'autofinancer l'essentiel des mesures incompressibles de la masse salariale.
- Hypothèse d'augmentation des effets permanents de 10 ETP entre 2018 et 2019, intégrant les efforts reports des créations de poste et mouvements opérés au cours de l'année 2018, sur une base prévisionnelle de 414 ETP permanents rémunérés fin 2019 (augmentation prévisionnelle de 1,8%, retraitée des transferts de personnels) permettant d'assurer le bon fonctionnement des périmètres opérationnels en développement, et la mise en œuvre des projets structurants de l'EPCI.
- Ces augmentations mécaniques de la masse salariale s'accompagnent par ailleurs :
 - de flux prévisionnels de mobilité externes qui restent limités au regard de la pyramide des agents de l'établissements (moins de 2% en moyenne sur les 2 prochaines années, peu de départs en retraite prévisionnels jusqu'à fin 2019, limités à 1% des effectifs), associé à un GVT en augmentation sensible ces 3 dernières années.
 - d'une consolidation de la politique RH de l'établissement, qui reste très qualitative, notamment en matière de protection sociale complémentaire et de formation (mise en œuvre d'un plan de formation de territoire), d'avancement de grade ou de promotion, mais également de rémunération (déploiement progressif et consolidation du nouveau régime indemnitaire de fonctions), ou bien encore d'amélioration des conditions de travail des personnels dans le cadre d'une démarche QVT en cours de déploiement.



Budget primitif 2019 – Subventions attribuées dans le cadre du BP 2019

Subventions de Fonctionnement	Montant
Structures bénéficiaires par secteur	BP 2019
Administration Générale :	
Comité des Œuvres Sociales de Vichy Communauté	137 336,00
Développement économique et emploi :	
Vichy Communauté Développement	242 000 + 38 000 au titre des actions spécifiques
Mission Locale	71 500,00
Economie Sociale et Solidaire :	
- France Auvergne Active	6 000,00
- ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)	5 000,00
- Mobil Emploi	3 500,00
Facilitateur - Insertion :	
- SIEL (Poste facilitateur relations entreprises)	16 250,00
PLIE	
Pour Informations Dispositif Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)*:	
- Jardin de Cocagne (PLIE)	26 650,00
- Pain Contre la Faim	20 150,00
- Avenir Garage Social	7 696,00
- Avenir Bois	11 544,00
- SIEL Recyclerie	23 400,00
- SIEL Magasin Recyclerie	2 500,00



Budget primitif 2019 – Subventions attribuées dans le cadre du BP 2019

Pole Ingénierie :	
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) (au titre de la compétence générale et au titre de l'observatoire)	20 869,00
Enseignement Supérieur :	
CAVILAM	181 000,00
Sports :	
Jeanne d'Arc de Vichy Clermont Métropole Basket	127 500,00
Racing Club de Vichy Rugby	149 063 dont 15 000 pour le fonctionnement + 134 063 au titre des mises à disposition
Vichy Val d'Allier Natation	173 681 dont 35 000 pour le fonctionnement + 138 681 au titre des mises à disposition de personnel
Laralarue	5 000,00
Club de Plongée	22 101 dont 2 000 pour le fonctionnement + 20 501 au titre des mises à dispo d'équipements
Association pour l'Organisation des Championnats du Monde de Vitesse de Ski Nautique	15 000,00
Culture :	
Dispositif Actions Culturelles (hors opération Albert Londres)	67 400,00
Dispositif Intervention Musicale	32 000,00
Soutien aux Associations de Musique de La Montagne Bourbonnaise	66 000,00
Harmonie Les Enfants de la Montagne	2 200,00
Jeunesse :	
Point Information Jeunesse	122 000,00



Budget primitif 2019 – Subventions attribuées dans le cadre du BP 2019

Subventions exceptionnelles	Montant
Structures bénéficiaires par secteur	BP 2019
Sports :	
Boule Cussétoise	500,00
Sporting Club Amical Cussétois	1 000,00
Boxing Club Cussétois	800,00
Yacht Club Vichy	500,00
Club Aviron de Vichy	2 000,00
Sporting Vichy Bellerive Tennis	500,00
Volley Ball District Vichyssois	500,00
UNSS	1 000,00
UNSS 03	1 000,00
Avenir Cycliste Cusset	1 000,00
Culture :	
Les Héritiers de la Force	1 500,00
Commune de Saint-Yorre	1 000,00
Association pour les Jeunes Musiciens de l'Allier	1 000,00
Culture/S à Vichy	1 000,00
Assainissement :	
Cycl'Eau le Salon	5 000,00



BP 2019 - Investissement



BP 2019 – Dépenses et recettes d'investissement

CHAPITRES	BP 2018	CREDITS 2018	CA 2018	BP 2019	
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 328 390,32	3 328 390,32	3 328 390,32	8 040 818,08	
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	80 695,00	185 004,00	478 855,49	80 000,00	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	67 000,00	66 865,97	0,00	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	3 880,20	0,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 753 400,00	4 753 400,00	4 682 698,38	4 178 621,26	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 568 100,00	2 746 954,40	1 534 675,60	2 011 000,00	
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 063 690,00	3 255 920,60	2 043 720,36	1 688 000,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 507 814,92	3 000 787,92	1 332 030,79	2 222 229,46	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	10 342 798,39	14 770 843,39	9 905 080,64	35 031 618,66	
26 TITRES ET VALEURS	290 000,00	355 700,00	335 700,00	65 600,00	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 739 860,53	9 739 860,53	65 503,63	9 649 649,75	
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	392 500,00	506 500,00	468 879,20	20 111,10	
Total Dépenses	42 067 249,16	42 710 361,16	24 246 280,58	62 987 648,31	Total des dépenses d'équipement (incluant les reports 2018) 40 952 848 €

Recettes d'investissement

CHAPITRES	BP 2018	CREDITS 2018	CA 2018	BP 2019
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00		0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 016 873,47	11 061 782,24	0,00	10 357 068,59
024 PRODUITS DES CESSIONS	100 000,00	395 000,00	0,00	400 000,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 754 939,65	2 754 939,65	2 714 369,30	3 115 314,65
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	67 000,00	66 865,97	0,00
10 RESERVES	2 528 561,63	2 528 561,63	1 708 144,09	9 543 923,30
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 198 561,00	6 224 429,00	1 402 129,11	19 428 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 983 313,41	19 286 148,64	10 012 400,00	20 143 341,77
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	10 920,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	92 500,00	0,00	218 138,37	0,00
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	392 500,00	392 500,00	72 495,66	0,00
Total Recettes	42 067 249,16	42 710 361,16	16 205 462,50	62 987 648,31

Programme d'investissements 2019 - Dépenses

Volume global sur le budget principal : 40,3 M€ TTC en dépenses (19,5 M€ en recettes de subventions et FCTVA), soit 20,8 M€ TTC en charges nettes

AXES	BP 2019 (hors report)
Développement économique, touristique, sportif et enseignement supérieur	3 500 000
<i>Dont Plateau d'économie sportive</i>	<i>2 500 000</i>
Axe Allier et affluents, voie verte régionale	21 524 000
<i>Dont Boucle des Isles et têtes de ponts</i>	<i>20 524 000</i>
Infrastructures structurantes	1 605 000
<i>Dont Boulevard urbain tranche 3</i>	<i>1 500 000</i>
Aménagement, habitat, quartiers prioritaires politiques de la ville, amélioration du cadre de vie	244 000
<i>Dont Guichet unique urbanisme / habitat (rénovation de l'ancienne Trésorerie de Vichy)</i>	<i>100 000</i>
Milieus naturels, prévention des risques, déchets, mobilités et assainissement	2 158 000
<i>Dont Réseau pluvial</i>	<i>720 000</i>
Développement durable et énergies renouvelables	1 021 000
<i>TEPCV 2</i>	<i>121 000</i>
<i>Ombrières photovoltaïques au Stade Aquatique</i>	<i>900 000</i>
Services de proximité	5 200 000
<i>Dont Ecole de musique intercommunale</i>	<i>5 200 000</i>
Aides directes aux communes	1 000 000
Gros entretien du patrimoine	2 238 630
Autres dépenses d'équipement (voiries + autres investissements)	1 884 839
Total Dépenses	40 375 469



Programme d'investissements 2019 - Recettes

AXES	BP 2019
Développement économique, touristique, sportif et enseignement supérieur	1 250 000
Axe Allier et affluents, voie verte régionale	13 293 000
Infrastructures structurantes	130 000
Aménagement, habitat, quartiers prioritaires politiques de la ville, amélioration du cadre de vie	36 000
Milieus naturels, prévention des risques, déchets, mobilités et assainissement	934 000
Développement durable et énergies renouvelables	235 000
Services de proximité (conservatoire de musique)	3 550 000
Total Recettes	19 428 000

L'exercice 2019 est une année de continuité des contrats conclus avec les partenaires institutionnels.

Pour rappel, les contrats sont :

- Conseil régional Auvergne – Rhône – Alpes : contrat ambition région 2,25M€ sur 3 ans (2017-2019),
- Conseil départemental de l'Allier : près de 6,5M€ sur plusieurs dispositifs :
 - Contrat d'agglomération 2017-2020 : +5M€ au titre de Vichy Communauté
 - Contrat de territoire 2015-2016 avec la CCMB : 330k€
 - Contrat d'aménagement touristique et de développement des activités de pleine nature : 1M€ sur 2017-2020

À noter d'autres aides financières attendues au titre du CPER (contrat de plan Etat-région), mais aussi des fonds européens, des agences de l'Etat (agence de l'eau, ADEME...).

Un nouveau partenariat très important avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Allier permettra un très large co-financement du programme de développement sportif dans le cadre du « Pacte Allier ».

Au final Vichy Communauté prévoit d'encaisser 19,5 M€ d'aides à l'investissement en 2019.



BP 2019 – Dépenses d'équipements tous budgets confondus

Budget	BP 2018	CREDITS 2018	CA 2018	BP 2019
Principal	24 222 232	23 774 506	14 815 507	40 952 848
Assainissement	4 165 800	2 823 469	1 697 428	4 417 024
Abattoir intercommunal	863 029	1 113 088	381 791	687 910
Transports en commun	3 360 000	3 405 876	3 158 947	1 109 591
Immobiliers d'entreprises	1 607 463	1 619 430	312 990	3 005 002
SPANC	103 959	103 959	51	78 207
ZAE	4 554 340	4 554 340	927 283	5 559 540
Portage de repas	41 001	41 001	0	41 286
PRU de Presles	4 300 000	4 300 000	1 910 571	5 300 100
Aéroport Vichy-Charmeil	69 000	68 000	28 953	196 461
Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise	498 000	519 000	373 845	511 123
Tourisme	28 000	28 000	0	28 000
Total Dépenses	43 812 825	42 350 669	23 607 366	61 887 091



BP 2019 - Budgets annexes



Budgets annexes 2019

I/ Budgets annexes économiques

- Immobiliers d'entreprises :

- **Ce budget annexe est dépendant d'une subvention d'équilibre du budget principal (835 k€ versés en 2018).** Pour 2019, 3 M€ de dépenses d'investissement seront prévues dont 2,1 M€ correspondent à des travaux sur le site des Graves à Cusset (Giat Manhurin – Projet Reinhausen). Les autres dépenses d'investissement correspondent à des travaux sur les bâtiments économiques communautaires notamment des travaux de réfections des locaux.
 - En recette d'investissement, la vente d'un bâtiment pour 1,8 M€ sur le site des Graves à la société Reinhausen.
 - Un emprunt de 1,6 M€ (recette d'investissement) est prévu en 2019. Pour mémoire, en 2018, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit sur ce budget.
 - Les charges à caractère général sont en hausse de 4,04 % soit 34 k€ en 2019; les frais de personnel sont stables (70 k€) ; les intérêts de la dette sont en légère hausse de 0,88 %.
 - Les recettes courantes (loyers, refacturations de charges, locations de salle) sont en hausse de 2,28%. Les recettes locatives représentent 2,4 M€ en 2019. Le taux d'occupation moyen de l'immobilier d'entreprises est prévu autour de 80%.
 - Le lot anciennement occupé par SATEL est occupé par la société Rue de la Paye (groupe CEGEDIM) depuis octobre 2018 (bail commercial).
 - **La charge de la dette de ce budget est toujours importante, 893 k€ de remboursement en capital en 2019.**
- **Abattoir** : Pour 2019, la vente de l'abattoir à la fin du trimestre 2019 au profit de la coopérative SICABA / société HASSENFORDER entraînera la clôture de ce budget fin 2019. Pour mémoire, les produits de cette vente seront fléchés sur des actions au titre du Programme Alimentaire du Territoire (PAT).



Budgets annexes 2019

I/ Budgets annexes économiques

- **Zones d'Activités Communautaires** : Pour mémoire, il s'agit d'un budget de stock de terrains.

Environ 5,56 M€ de dépenses réelles de travaux et d'entretien de terrains.

Notamment :

- 1,8 M€ pour l'acquisition foncière du site de Montpertuis (solde de la vente dont le montant total est de 2,6 M €), et 100 k€ d'études. En contrepartie 2 M€ de subvention au titre du Contrat de Plan Etat-Région seront versés en 2019 (303 k€) ont déjà été versés fin 2018, soit un coût net de 600 k€.
- 1,8 M€ sur la zone des Ancizes (fouilles archéologiques et travaux d'aménagement), investissement nécessaire du fait du faible stock de terrains disponibles à court terme, sur Vichy Communauté (10 ha environ).
- Des cessions de terrains sont prévues à hauteur de 610 k€ en 2019.

L'annuité de la dette est prévue à 477 k€, répartis en 342 k€ en capital et 135 k€ en intérêt. **Ce budget est équilibré par une avance remboursable du Budget Principal.**

- **PRU Presles** :

- Budget de stock de terrains équilibré à 5,6 M€ par un emprunt prévisionnel de 2 M€.
- Les 5,6 M€ de dépenses d'investissement inscrits correspondent aux travaux du PRU de Presles qui ont débuté en 2018.
- Des recettes d'investissement (accompagnement financier du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes) sont prévues à hauteur de 3,6 M€ en 2019.



Budgets annexes 2019

II/ Budget annexe Transports en commun

Fin 2018, et pour la 3^{ème} année consécutive, la section de fonctionnement est en excédent en fin d'exercice.

Fonctionnement :

Les charges à caractère général sont en augmentation de 205 k€ (5,56 M€, soit 3,84%) par rapport aux crédits 2018, dont 242 k€ liés au déploiement de la nouvelle DSP transport urbain sur 12 mois (base annuelle de 3 M€ hors indexation). La renégociation des marchés publics Mobival et Mobil'hand a généré une augmentation de 70 k€.

Les recettes de fonctionnement hors subvention d'équilibre du budget principal sont prévues globalement stables, avec une prévision de progression du produit du Versement transport de 1% à 3 526 K€ (coefficient inchangé en 2019).

Investissement :

Après un exercice 2018 marqué par la réalisation du dépôt bus (2,7M€) et du Pole d'échange intermodal (PEI) de Cusset (0,3M€), il est notamment prévu d'investir 100 k€ pour la définition d'un plan vélo et 120 k€ dans la billettique du réseau urbain.

Les subventions d'investissement liées au dépôt de bus (1 M€ au total) et au PEI de Cusset (153 k) seront encaissées en 2019.



Budgets annexes 2019

III/ Budgets annexes assainissement (assainissement collectif et non collectif)

A titre de rappel, les 2 budgets annexes assainissement sont autonomes et s'équilibrent par leurs recettes propres.

- **Assainissement collectif :**

- Ce budget annexe dispose d'un excédent reporté de 2 M€ pour financer ses dépenses d'équipement sans emprunter en 2019. Pour mémoire, un emprunt bancaire d'1 M€ a été souscrit en 2016 sur ce budget et aucun emprunt en 2017 et 2018.
- Les charges à caractère général sont en baisse de -0,20 % par rapport aux crédits 2018 alors même qu'elles intègrent de nouvelles charges de fonctionnement pour l'ex territoire de la Montagne Bourbonnaise.
- Les charges de personnel sont stables (1,48 M€).
- Les recettes de la redevance sont prévues à hauteur de 7,4 M€.
- 4,4 M€ de dépenses d'investissement sont prévues pour 2019.

- **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :**

- Les dépenses courantes de fonctionnement sont prévues à hauteur de 75k€.
- Les recettes de fonctionnement sont prévues à hauteur de 85k€.



Budgets annexes 2019

IV/ Autres budgets annexes

- Portage de repas :

- Budget annexe du service portage de repas à domicile pour le maintien à domicile des personnes âgées de l'ex territoire de la Montagne Bourbonnaise
- Budget annexe présentant un excédent d'exploitation de 25 k€ au 31/12/2018.
- Budget équilibré à 142 k€ en fonctionnement
- Pas de dette sur ce budget

- Tourisme :

- Budget de promotion touristique du territoire communautaire
- Budget annexe créé en 2019
- Budget équilibré par une subvention du Budget Principal de 80 k€
- Dépenses de fonctionnement composées essentiellement du contrat de prestation de service avec la SPL Vichy Destinations, dont Vichy Communauté est actionnaire. Les dépenses sont évaluées à 118 k€ en 2019.
- Recettes de fonctionnement composées essentiellement de 100 k€ de taxe de séjour qui seront reversés à la SPL Vichy Destinations.



Budgets annexes 2019

IV/ Autres budgets annexes

- Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise:

- Ce budget annexe a été créé en 2018 à la suite du transfert des activités du SMAT de la Montagne Bourbonnaise, dédié notamment à l'exploitation des sites de la Loge des garde, du plan d'eau de Saint Clément, du Montoncel et de la Maison du Verrier
- Les dépenses courantes sont prévues à 140 k€.
- 498 k€ de dépenses d'investissement principalement liées au contrat d'aménagement touristique en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Allier.

- Aéroport Vichy – Charmeil

- Ce budget annexe a été transféré par la ville de Vichy au 1^{er} janvier 2018 en application de la loi Notre,
- Budget de fonctionnement de 317 k€ équilibré par une subvention du Budget Principal de 156 k€
- Dépenses de fonctionnement composées essentiellement de 100 k€ de charges à caractère général et 80 k€ de charges de personnel
- Recettes de fonctionnement composées essentiellement de 88 k€ de redevances d'usages
- 180 k€ de dépenses d'investissement, dont notamment 150 k€ de travaux liés à la création d'une piste moto école (recettes prévisionnelles annuelles en contrepartie de la part des auto-écoles).



Budgets annexes 2019

IV/ Autres budgets annexes

- Vichy sport :

- Budget annexe assujetti à TVA, et créé en 2019 suite à la reprise de l'activité commerciale sportive, compétence transférée par la ville de Vichy, exercée par l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Vichy jusqu'au 31 décembre 2018.
- Ce budget annexe sera équilibré à 1,92 M€.
- 1,74 M€ de charges à caractère général, notamment composé d'achats de nuitées et de repas à la SPL « Vichy Destinations » à hauteur de 1,38 M€ (gestionnaire des équipements d'hébergement et de restauration du Centre Omnisport).
- 180 k€ de masse salariale (direction et commercialisation).
- 1,14 M€ de recettes commerciales (ventes de prestations packagées et locations équipements sportifs terrestres)
- Une subvention d'équilibre prévisionnelle du budget principal à hauteur de 700 k€ (pour rappel, 700 k€ sont retirés provisoirement de l'attribution de compensation de la ville de Vichy).



Situation vis-à-vis de l'endettement



Dette consolidée au 31/12/2018

BUDGETS	VICHY CO	VICHY COMMUNAUTE					VICHY COMMUNAUTE				
	2017	2018					Estimation 2019 (hors flux nouveaux)				
	CRD fin d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts (hors icne)	Annuités 2018	CRD fin d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts (hors icne)	Annuités 2019	CRD fin d'exercice
Principal	44 842 715,78 €	44 842 715,78 €	4 668 089,28 €	1 112 599,10 €	5 780 688,38 €	50 124 562,45 €	50 124 562,45 €	4 157 171,26 €	1 197 382,38 €	5 354 553,64 €	45 967 391,19 €
Assainissement	10 737 947,28 €	10 737 947,28 €	1 077 524,16 €	304 372,97 €	1 381 897,13 €	10 821 123,39 €	10 821 123,39 €	1 084 692,13 €	273 701,48 €	1 358 393,61 €	9 736 431,26 €
Abattoirs	214 967,17 €	214 967,17 €	44 731,92 €	531,59 €	45 263,51 €	170 235,25 €	170 235,25 €	39 814,97 €	574,67 €	40 389,64 €	130 420,28 €
Transports	487 741,18 €	487 741,18 €	36 817,45 €	17 192,25 €	54 009,70 €	1 950 923,73 €	1 950 923,73 €	72 393,86 €	38 774,82 €	111 168,68 €	1 878 529,87 €
Immobiliers d'Entreprises	16 667 420,95 €	16 813 130,20 €	869 906,07 €	655 720,88 €	1 525 626,95 €	15 943 224,18 €	15 943 224,18 €	916 418,18 €	625 862,49 €	1 542 280,67 €	15 026 806,00 €
Zones d'Activités Communautaires	3 308 678,50 €	3 308 678,50 €	340 778,06 €	120 327,93 €	461 105,99 €	3 017 964,53 €	3 017 964,53 €	347 021,46 €	110 052,75 €	457 074,21 €	2 670 943,07 €
Structures Locatives - CCMB	145 709,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tourisme Montagne Bourbonnaise (à compter du 01/01/2018)		74 884,62 €	18 732,18 €	1 774,55 €	20 506,73 €	56 152,44 €	56 152,44 €	19 208,78 €	1 240,40 €	20 449,18 €	36 943,66 €
	76 405 180,11 €	76 480 064,73 €	7 056 579,12 €	2 212 519,27 €	9 269 098,39 €	82 084 185,97 €	82 084 185,97 €	6 636 720,64 €	2 247 588,99 €	8 884 309,63 €	75 447 465,33 €

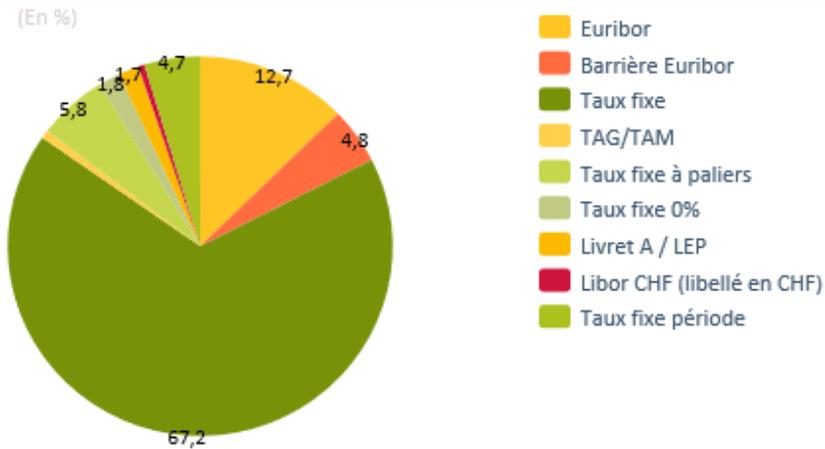
2 emprunts nouveaux ont été encaissés en 2018 : 9 M€ sur le budget principal et 1,5 M€ sur le budget annexe transport (financement du dépôt de bus), soit une augmentation de l'endettement consolidé de 5,6 M€.

43 Pour mémoire, 5 M€ ont été contractualisés fin 2018 et seront encaissés sur le budget principal début 2019.



Dettes consolidées au 31/12/2018

Structure par stratégie de taux



L'encours de dette de Vichy Communauté est sécurisé par une grande majorité d'emprunts à taux fixe (79,52%), mais permet aussi de profiter des taux actuellement bas (taux variables non risqués adossés sur le livret A et l'Euribor, pour 19,95% de l'encours).

Les emprunts risqués classés 6F en charte Gissler représentent une part très faible de l'encours global de Vichy communauté (0,52%). Ces emprunts en devise (CHF) s'éteindront en 2020.

Présentation Gissler

